

Décision

Générale

colonial

Décision n° 880 du 4 septembre 1939.

n° 880

Ministère
ACTES DU POUVOIR LOCAL

Numéro JO
n° 514 du 30/09/1939

Date de publication
4 septembre 1939

Date du numéro
30 septembre 1939

TEXTE INTÉGRAL

M. Ghaleb (Paul), greffier près le tribunal, à Djibouti, reprend les fonctions d'huissier pour compter du 5 septembre 1939, Avant d'entrer en fonctions, M, Ghalebh prêteru le serment prescrit pur lu loi,